

25
26
JUN
2022

24^e édition



JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS



être et renaître



Programme sur :
www.patrimoinedepays-moulins.org



maisons
paysannes
de france



FONDATION
DU PATRIMOINE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

AMRF
Association des Maires
Ruraux de France

DEVENEZ ACTEUR

DOSSIER TECHNIQUE D'AIDE AUX ORGANISATEURS D'ANIMATIONS

Edition 2022 – Être et renaître

Secrétariat des JPPM – Fédération Patrimoine-Environnement

6-8, passage des deux sœurs, 75009 PARIS

jppm@associations-patrimoine.org – 01 42 67 84 00

www.patrimoinedepays-moulins.org

25/26
JUN
2022

24^e édition



être et
renaître



JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS

www.patrimoinedepays-moulins.org

DEVENEZ ACTEUR

DOSSIER TECHNIQUE D'AIDE AUX
ORGANISATEURS D'ANIMATIONS

24^{ème} EDITION
25-26 juin 2022
Être et renaître

1. Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
2. Le thème Être et renaître
3. Organiser une animation
4. S'inscrire aux JPPM
5. Conseils pour organiser une animation
6. Communiquer
7. La charte graphique des JPPM 2022
8. Agenda et contact

CONTACT

Julie REFOUR, Coordinatrice
Fédération Patrimoine-
Environnement
6-8, Passage des Deux Sœurs
75009 PARIS
01 42 67 84 00
[jppm@associations-
patrimoine.org](mailto:jppm@associations-patrimoine.org)



1. LES JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS



Deux journées pour connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels...

Le patrimoine de pays est la trace du travail et du goût de bien faire de ceux qui nous ont précédés. Paysages marqués par l'homme, bâtiments, et à l'intérieur de ceux-ci, marques de la vie des hommes et de leur savoir-faire : on ne les aime qu'à condition de les connaître et de les comprendre.

Depuis 24 années, la Journée du Patrimoine de Pays valorise ce patrimoine, tente d'apporter un autre regard sur cet héritage et tente de faire prendre conscience de sa richesse.

Depuis 2006, la Journée des Moulins, initiée par la FFAM (Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins), est associée à l'événement devenant les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM).

Plus de 100 000 visiteurs participent chaque année aux 1000 animations proposées partout en France le 4^{ème} week-end de juin : visites de sites, randonnées, circuits de découverte, démonstrations de savoir-faire, conférences et animations familles jeune public sont organisés.

La manifestation est coorganisée par sept associations et fondations nationales :



Elle est soutenue par le ministère de la Culture et l'Associations des Maires Ruraux de France.



2. LE THEME ÊTRE ET RENAÎTRE

À chaque édition, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins se dotent d'un nouveau thème qui permet aux organisateurs d'animations d'explorer les richesses du patrimoine de pays sous un angle original.

Pour cette 24^{ème} édition, les JPPM mettent à l'honneur le thème :

être et renaître

Au cœur de nos préoccupations, nous vous proposons de mettre l'accent sur le bâti ancien réhabilité, restauré et réemployé, mais aussi le recyclage, la revalorisation de ses appareils et matériaux, et le renouveau de certains savoir-faire.

Au XXI^e siècle, le patrimoine prend une double valeur : en plus d'une valeur intrinsèque historique, il prend une valeur écologique en luttant contre le gaspillage des matériaux en évitant le suremploi du béton et des métaux, et contre le gaspillage de l'espace rural par l'étalement urbain.

Moteur de développement durable et levier d'attractivité des territoires, nous voulons, avec ce thème, reconsidérer l'existant comme matière à usage(s).

Ces JPPM mettront en lumière le patrimoine rural restauré, à l'usage réinventé, les savoir-faire et gestes du passé ou encore les matériaux réemployés, récupérés...

Ce thème permet de diversifier des approches et de penser de animations originales et inédites, mais il n'est pas une obligation pour participer aux JPPM en tant qu'organisateur.



3. ORGANISER UNE ANIMATION

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins rendent visibles de nombreux projets et initiatives pour la protection et valorisation du patrimoine de pays. Le programme des JPPM offre une variété d'animations, aussi plurielle que les organisateurs qui le compose.

Lors de cette manifestation, vous pouvez proposer :

- une visite guidée,
- une randonnée,
- un circuit de découverte,
- une démonstration de savoir-faire,
- une conférence, un concert,
- une animation jeune public,
- un marché, une dégustation,
- ...

Organisateur d'animations, vous pouvez être :

- une association,
- un Office de tourisme,
- un particulier,
- une collectivité locale, territoriale,
- un musée ou écomusée,
- un artiste, artisan,
- ...

Trouvez ici des idées d'animations en lien avec le thème de cette année : *Être et renaître*.

- Déchiffrer un paysage : visites guidées dans la commune pour observer et comprendre la restauration du bâti ancien,
- Proposer des visites autour du nouvel usage du bâti ancien, une forme de conservation régénératrice et durable qui prolonge la vie de notre patrimoine pour les générations futures,
- Programmer un atelier autour de la réutilisation des matériaux pour lutter contre le gaspillage et montrer que les acteurs du patrimoine agissent aussi en faveur de l'écologie,
- Proposer des démonstrations autour de ressources qui permettent de préserver notre patrimoine naturel,
- Renouveau, ces dernières années, de races animales, dites races en conservation ou mieux "races en devenir"
- ...

[DECOUVRIR LA LISTE COMPLETE DES IDEES D'ANIMATIONS](#)



4. S'INSCRIRE AUX JPPM

L'inscription aux JPPM est entièrement gratuite.

Elle se fait en ligne, sur le site www.patrimoindepays-moulin.org, onglet « Inscription », du 13 janvier 2022 au 24 avril 2022.

Pour participer aux JPPM, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription qui comprend un certain nombre d'informations à renseigner.

Le formulaire se compose de trois pages :

1 – Les informations sur vos animations : localisation, description, lieu d'accueil des visiteurs, horaires, réseaux sociaux, ... ; celles qui seront communiquées au public et visibles sur le site internet www.patrimoindepays-moulins.org.

2 – Les informations personnelles qui nous permettront de garder contact avec vous et de vous informer de l'organisation et de l'actualité de la manifestation.

3 – Les informations concernant l'envoi du kit de communication.

Un fois le formulaire rempli et validé, vous recevrez un **mail de confirmation, contenant votre numéro de dossier**. Ce numéro est nécessaire en cas de modifications dans votre programmation. Attention, il se peut que ce mail arrive dans vos courriers indésirables, pensez à vérifier.

Vous serez donc inscrit en tant qu'organisateur d'animation des JPPM 2022 !

Votre animation sera visible sur la programmation nationale : une carte interactive ; ainsi que dans les programmes régionaux : téléchargeables au format pdf directement à partir de la carte en ligne. Ces programmes seront mis en ligne sur notre site **en mai**.

Avec cette inscription, vous recevrez gratuitement un kit de communication contenant **10 affiches A3**, avec une bande blanche en bas à personnaliser avec les informations concernant votre événement.

En cas de modification de votre animation ou programme d'animations, vous pouvez effectuer les changements en nous contactant uniquement par téléphone, au 01 42 67 67 51.



4. S'INSCRIRE AUX JPPM

RAPPEL

L'inscription aux JPPM est entièrement gratuite.

Elle se fait en ligne, sur le site www.patrimoindepays-moulin.org, onglet « Inscription », du 13 janvier 2022 au 31 mars 2022.

ATTENTION

- Toutes les informations saisies à propos de l'animation apparaîtront telles quelles dans la programmation en ligne.
- Nous vous demandons des coordonnées GPS afin de localiser votre animation sur la carte interactive, veillez à bien remplir les deux cases « longitude » et « latitude » pour être correctement situé. Ce site vous aide à connaître vos coordonnées GPS : www.coordonnees-gps.fr/
- Important : si vous avez différents lieux d'accueil du public ou différents types d'animations dans votre programmation, remplissez un formulaire pour chaque lieu ou pour chaque type d'animation.
- La description ne doit pas excéder 600 caractères espaces compris, pour ne pas bloquer le formulaire et accéder à la page suivante. Une jauge vous permet de visualiser le nombre de caractères inscrits dans la description.
- Pour les images à joindre, merci de n'envoyer que des fichiers de type PNG ou JPG. Le poids maximum par image est de 2.5Mo, 3 photos maximum.

En cliquant [ICI](#), vous pouvez prévisualiser le formulaire d'inscription afin de préparer tous les renseignements nécessaires.



5. CONSEILS POUR ORGANISER UNE ANIMATION

La crise du Covid-19 impacte fortement, depuis deux années, les événements et manifestations partout en France. Au printemps 2020, nous avons pris la décision de reporter la 23^{ème} édition des JPPM, sur le thème L'arbre, vie et usages. Celle-ci s'est déroulée les 26 et 27 juin 2021, dans un contexte sanitaire encore tendu, mais les organisateurs, chacun avec leurs moyens, ont su s'adapter.

De nouveau, nous vous proposons quelques conseils pour que votre animations se déroule dans les meilleurs conditions possibles. Pour toute demande supplémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse : jppm@associations-patrimoine.org ou au 01 42 67 67 51.



Privilégier les animations en plein air ou en petits groupes pour les intérieurs. Privilégier les réservations à l'avance (via les outils : Hello Asso, Google Form, FramaForms...)



Prévoir gel hydroalcoolique, masques et matériel de protection en quantité.



Prévoir un sens de visite qui optimise la distanciation des visiteurs, des groupes de visites, des jauges ou interdire les visites libres...



Rassurer les visiteurs en amont par la communication et sur le site par de l'affichage.



Si vous proposez une animation payante, mettre en place et privilégier les réservations et paiements en ligne (via l'outil Hello Asso par exemple).

Espérant que ces quelques pistes vous guideront dans la réalisation de vos animations, nous restons à votre disposition : jppm@associations-patrimoine.org – 01 42 67 67 51.



6. COMMUNIQUER

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins est une manifestation nationale, coorganisée par sept associations et fondation œuvrant à la protection du patrimoine mais surtout portée par ses organisateurs d'animations.

Vous êtes chaque année, plus de 700 organisateurs, partout en France à proposer une ou plusieurs animations afin de faire connaître le patrimoine vernaculaire, spécificité et fierté de votre territoire.

Le secrétariat national de la manifestation assure une communication à l'échelle globale. Pour cela plusieurs actions sont menées :

- Réalisation en 2019 d'un site internet avec carte interactive de la programmation.
- Organisation d'une conférence de lancement au Salon International du Patrimoine Culturel en octobre de chaque année.
- Relations presse : diffusion de l'information dans les médias papier, web, radio et tv.
- Envoi de mails à la presse, aux communes et associations d'élus, à nos partenaires et réseaux...
- Communication via notre parrain Jean-Pierre Pernaut au 13H de TF1 avec 4 reportages la semaine précédant la manifestation.
- Communication sur les réseaux sociaux de la manifestation (Facebook et Instagram). Si vous souhaitez que votre animation soit mise en avant sur nos réseaux sociaux, vous pouvez nous écrire à l'adresse : jppm@associations-patrimoine.org.

En plus de cette communication nationale, la manifestation a besoin, pour se faire connaître d'avantage, de vos relais locaux. Nous conseillons à chaque organisateur d'animation d'activer son réseau local afin de faire connaître son animation : prévenir la mairie, l'office de tourisme, la presse locale... Chose que nous ne pouvons faire au national pour chacun des plus de 1000 animations organisées. Vous pouvez nous contacter pour obtenir des conseils ou mail type à envoyer aux journalistes (jppm@associations-patrimoine.org).



7. LA CHARTE GRAPHIQUE DES JPPM 2022

Tous les documents de communications sont disponible en téléchargement sur notre site www.patrimoinedepays-moulins.org, onglet « Média », puis « Kit presse et visuels ».

[Accéder au Kit presse et visuels](#)

Vous y trouverez : l'affiche (format carré et affiche A3), le bandeau, le logo de la manifestation et logo du thème



**JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS**

**être et
renaître**

Vous pourrez également y télécharger le communiqué de presse, le dossier presse (courant avril).

Le rouge des JPPM :

R : 187

V : 62

B : 70



8. AGENDA ET CONTACTS

25/26
JUN
2022
24^e édition



être et
renaître



JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS
www.patrimoinedepays-moulins.org

CALENDRIER

13 JANVIER 2022 : Lancement des inscriptions

24 AVRIL 2022 : Clôture des inscriptions

MAI 2021 : Envoi des affiches, publication des programmes, diffusion à la presse

JUN 2022 : Diffusion à la presse et manifestation les 25 et 26 juin 2022

JUILLET 2022 : Retour d'expérience avec les organisateurs d'animation via un questionnaire en ligne

SECRÉTARIAT DES JPPM

Julie REFOUR, Coordinatrice
Fédération Patrimoine-Environnement
6-8, Passage des Deux Sœurs
75009 PARIS
01 42 67 84 00
jppm@associations-patrimoine.org

Un seul site pour inscrire une animation et retrouver le programme : www.patrimoinedepays-moulins.org

#JPPM
#JPPM2022
#ETREETRENAITRE

